

URGENT ET A DIFFUSER PARTOUT VIOLS et ASSASSINATS

"Il faut détecter les signaux de détresse qu'envoient les femmes battues " Information envoyée à :

info@avaaz.org, junior-tribune-owner@droitfondamental.eu, info@fncv.com, contact@innocenceendanger.org, multitudes@samizdat.net, contact@ace.asso.fr, webmestre@amnesty.fr, apev@club-internet.fr, apev@club-internet.fr, info@artisansdumonde.org, contact@citoyendesrues.org, contact@dei-france.org, national@eedf.asso.fr, contacts@enfance-et-partage.org, enfantbleu@enfantbleu.org, enfantbleu@enfantbleu.org, contact@enfantsdelaterre.net, contact@enfantsorchidee.com, contact@emdh.org, feenfmonde@aol.com, info@fondation-enfance.org, licra@licra.org, jp.coenen@liguedesdroitsdelenfant.org, contact@ldh-france.org, info@secourspopulaire.fr, ressources-idf@sgdf.fr, info@lavoixdelenfant.org, ccharriere@augdeb.com, delegationgenerale@avocatparis.org, mecpettiti@aol.com

URGENT ET A DIFFUSER PARTOUT VIOLS et ASSASSINATS

Suite à l'appel à détecter les signaux de détresse nous avons le devoir de vous signaler qu'il existe dans la circonscription de mon unité du Var une affaire épouvantable où non seulement nous avons reçu des plaintes d'une femme, la concernant, mais aussi sa fille de 6 ans suspectée violée, puis sont violés à leur tour ses deux autres enfants de 4 et 6 ans. ET il y a beaucoup plus grave. Une amie gendarme m'a demandé de vous signaler un assassinat programmé, faute de signalements qui aboutissent, le premier datant de 2 ans, reçu par le procureur Girard de Draguignan. Voici ce qui se passe : Nous avons actuellement plusieurs affaires dites sensibles où quelques gendarmes gradés, plusieurs procureurs, Girard, Gauthier, Arnouil ... et dit-on également des juges pour enfants de Draguignan et d'Aix, qui n'ont pas rempli leur mission publique mais détournent leur pouvoir dans leur propre intérêt qui est de protéger un réseau dont ils font partie. Ils couvrent également des réalisateurs et vendeurs de films qui commettent et couvrent des crimes. Quand il s'agit d'un particulier suspecté de violences sur enfant, nous sommes très sévères, par précaution, même s'il n'y a rien. Quand le suspect est membre du réseau, même et surtout s'il y a quelque chose de grave avec preuve, on le couvre ! Les signalements sont au moins tus et cachés ou mis à la poubelle. Les documents et preuves se sont perdus !

D'après ce que je sais, des amis d'un père de trois enfants tournent avec le père des films d'assassinats d'enfants qu'ils appellent des « fêtes ». Ils sont protégés par quelques collègues et des membres de tous les corps constitués. Des professionnels d'activités éducatives et libérales sont directement impliqués et protégés. Nous avons des documents qui indiquent les endroits de notre circonscription où sont tournées ce qu'ils appellent des snuff. Si d'après Internet, il existe des tournages de faux meurtres, ceux décrits par des enfants en très bas âge sont tellement inimaginables qu'ils ne peuvent pas être inventés surtout à leur âge. Il y a de constants détournements de pouvoir ignorant les avis médicaux et les récits de meurtres racontés par les enfants. Nous avons saisi des dessins explicites faits par des acteurs enfants où, en plus des viols, d'autres enfants sont dits martyrisés, pleurent crient et sont tués pour de vrai !

Pour que les affaires n'éclatent pas, « Notre » protection nous est garantie par quelques procureurs et juges haut-placés, jusqu'à Aix pour couvrir les décisions d'appels, et jusqu'à la présidence de la République. Monsieur Sarkozy a été informé de ces crimes, notamment dans un cas, par 3 courriers (fax, LR/AR et Chronopost) avec 200 pages de pièces justificatives en décembre 2008 ..., mais ces courriers ont été interceptés avant qu'il n'en prenne connaissance. Avec cette divulgation Internet, si elle lui parvient grâce à vous, acteur de Justice, lecteur, particulier ou journaliste, français ou étranger, le Président pourra enfin, avec le grand public, en prendre connaissance. Ne pas le faire serait se rendre complice, alors que c'est bien moi qui dénonce, qui risque le plus. Et il n'est pas impossible que je sois obligée de fuir. Transmettez ce document à un maximum de sites et de vos amis. Il en va de la vie d'innocents. C'est URGENT.

Les quelques membres du réseau, que je connais, essaient de nous piéger et ils ont réussi pour un collègue "pas clair" chargé d'enquête. Celui-ci a été obligé d'établir son rapport de synthèse destiné à protéger un père et le réseau en accablant une maman apparemment parfaite, avec des transcriptions mensongères, notamment en détournant les propos écrits de l'analyse établie par un pédopsychiatre d'un hôpital marseillais. Je dois pour moi-même prendre des précautions. Ayant eu le malheur de dire que je trouvais anormal que la procureure refuse qu'il y ait une instruction avec tant d'éléments probants, j'ai été immédiatement suspectée dangereuse et depuis je ne parle plus de cette affaire qui me ronge et que l'on sent prête à exploser, dramatiquement.

Si je peux me permettre un commentaire, c'est que si les films horribles de tortures et de meurtres d'enfants existent, il faut bien qu'ils soient tournés quelque part. Les éléments que nous avons saisis laissent à penser qu'ils sont bien tournés ici et dans la région ainsi qu'en Belgique. En ce qui concerne les protections, elles sont ici très efficaces et plusieurs meurtres ont été couverts dont 4 jeunes femmes violées et torturées le tout filmé, et nous devons nous taire. Une journaliste a fait partie du lot.

Je ne peux pourtant pas imaginer que la protection criminelle atteigne tous les élus de la République. J'ose espérer que cette protection n'est couverte que par quelques membres des plus hautes instances de l'Etat. Pour prendre un exemple, Rachida Dati à l'époque ministre de la Justice, qui a répondu qu'une affaire concernait le tribunal local, est-elle véritablement au courant du dossier concerné par le courrier qu'elle aurait signé ? D'après ce que j'ai entendu, le dossier-courrier reçu par les services de la ministre de l'Intérieur Michèle Alliot-Marie a été intercepté avant qu'elle n'en prenne connaissance, comme cela aurait été le cas pour Monsieur le Président de la République. Bien que les intéressés s'en soient fait une gloire il y a un an environ, je me demande si c'est vrai ou si c'est faux.

Les preuves des forfaits caractérisés existent. Elles sont issues de déclarations d'enfants et d'analyses pédopsychiatriques qui nous ont été transmises. Les dossiers renferment les preuves des mensonges qui sont toujours examinables tant qu'ils n'ont pas disparus, rédigés par des collègues chargés de l'enquête depuis son début jusqu'au rapport final de synthèse qui est destiné à l'élimination des gêneurs, membres des familles et témoins. Nous possédons des déclarations filmées des enfants qui sont écartées alors qu'elles nous ont été transmises. Nous possédons des dessins des enfants, certains très explicites comme celui d'un enfant de 3ans1/2 de « monsieurs et de madames » tout nus, messieurs avec zizis en érection éjaculant dans la bouche de la madame nommément désignée comme est nommément désigné l'éjaculateur, zizis qu'on leur met ensuite « dans la bouche et dans les fesses » ceci pour ne parler que du moins horrible.

Si les non-respects de procédure pourtant constatables seront toujours camouflés, si les malversations indubitables ne peuvent pas être divulguées, s'il y a avec « notre » concours participation à l'incroyable horreur, c'est parce que certains « membres » font effacer toutes les preuves, comme ce fut le cas pour le déterrement et l'enlèvement de cadavres d'enfants tués, de l'endroit signalé par des enfants. Si les assassinats de 2 jeunes filles pourtant signalés par des policiers, n'ont pas paru dans les journaux, c'est sur ordre du procureur. On croit rêver.

Il ne peut en principe pas y avoir de fuites car tous les intervenants sont impliqués comme on a voulu m'impliquer. Un « collègue » qui a été piégé m'a dit qu'il a sans doute été drogué avant de participer à une « fête ». Lors de cette « fête » un film est apparu sur l'écran la télévision. Il s'agissait de viols, de tortures et de meurtres de jeunes filles. Il était absorbé par l'horreur pendant que derrière lui, des ébats sexuels qui ne le choquaient pas avaient lieu. Des convives filmaient tout ça et lui même a été filmé. On lui a fait comprendre qu'il n'y avait aucun risque puisqu'il connaissait bien un de ses « supérieurs » présent. A la fin de la soirée quelques habitués avaient en souvenir le film de la soirée et d'autres vendus chers mais aussi achetables avec des services à rendre là où l'on est. Seuls les acteurs des films pourraient les avoir pas cher.

D'après les propositions qui lui ont été faites, certains individus font un commerce lucratif en tournant eux-mêmes des films, en décor naturel, et les vendent aux membres du réseau. Nous avons saisi plusieurs films avec des acteurs qui sont des enfants d'une école de la circonscription. Ces films ne figurent pas dans les pièces saisies car d'après ce que j'ai compris, quiconque a les preuves est obligatoirement participant d'une façon ou d'une autre. Si une preuve est divulguée, ce ne peut pas être par la presse qui est aussi muselée car elle n'a pas le droit de signaler une anomalie sans l'aval de la gendarmerie ou de la justice. J'ai cru comprendre que tous les postes importants sont tenus par des membres du ou des réseaux. Si par mégarde un intrus porte plainte, il est enfermé pour cause de folie reconnue telle par des psychiatres de renom. Si ça se passe mal, j'ai compris qu'il y a exécution immédiate.

Mon témoignage est vrai et les acteurs sont connus. Je lance ce message comme on lance une bouteille à la mer parce que c'est ignoble et aussi je sens ma vie en danger. C'est pour cela que j'ai choisi Internet. J'écris ce message pour informer le grand-public car je ne vois pas d'autre moyen pour éviter les meurtres programmés et peut-être le mien car, après avoir fait confiance à un collègue amoureux de moi, heureusement avec prudence en jouant à l'ingénue, il m'a raconté ces choses qui pourtant semblent le perturber et il attend ma réponse ! je ne puis être sûre de personne.

En dehors de notre circonscription, le procureur de Nice Monsieur Montgolfier aurait fait recevoir des plaintes concernant un médecin disant connaître les viols et assassinats. Ce médecin complice apparent semble obligé de couvrir le réseau avec de faux examens et des faux témoignages exploités par les juges des enfants et le procureur. Il y aurait aussi des plaintes signalant les malversations de membres de services de sauvegarde de l'enfance participant aux viols d'après des enfants.

Ici, deux mamans qui ont porté plainte ont été déclarées folles et sont actuellement internées. Une maman se serait suicidée. Une autre, toujours internée et soignée serait devenue folle. Le « compte » d'une autre doit être réglé avant le 10 décembre. Les affaires et les plaintes détournées concernent les mêmes officiers de police que ceux concernés dans la plainte au procureur Mongolfier ! Voilà pourquoi j'élargis le secteur..., sans ma photo avant l'explosion !

J'ai autre chose à déclarer, le réseau est lié à deux affaires ayant fait scandale, sans suite pour les chefs du réseau, dont une en Belgique, qui viennent en grande pompe à Saint Tropez, ce qui fait bien rire ici. Dernière info Mon collègue amoureux va très mal. Il y a une histoire de contrat sur un père violeur et des faux commanditaires ! Il y a une fête prévue pour ça il n'aurait rien à craindre ! son chef aurait peur ? difficile de savoir.